

Non à Chirac, à son gouvernement, à son plébiscite ! Non à la « constitution européenne » !

Le 16 mai, les travailleurs ont cherché à exprimer leur hostilité du gouvernement Chirac-Raffarin et de sa politique, sous des formes émiettées faute d'appel des confédérations et fédérations syndicales à la grève générale pour le rétablissement du jour férié volé par le gouvernement, pour lequel les ouvriers de Total sont entré en grève.

Le 29 mai, à l'occasion du référendum, pour les travailleurs, la jeunesse, cette même question est posée : infliger une défaite politique à Chirac, en votant « non » à Chirac et à la « constitution européenne », ce traité que Chirac et les autres gouvernements de l'UE ont négocié et conclu.

Chirac, Seillière, Raffarin veulent un « Oui » pour « réformer le modèle social français » (Sarkozy)

Si Chirac a organisé ce référendum, une fois assuré de l'appui de la direction du PS, c'est pour obtenir un succès politique personnel, c'est pour se donner les moyens de mener à bien la dernière phase de son quinquennat et les contre-réformes qu'il entend y inscrire, et affaiblir le PS en vue des échéances électorales ultérieures.

A l'ordre du jour de l'après-référendum, il y a la « réforme » du baccalauréat, de la Recherche publique, la privatisation d'EDF-GDF, la remise en cause du droit du travail, du régime de retraite RATP, la destruction du statut de la fonction publique, des mesures contre les immigrés...

Sarkozy a craché le morceau en meeting le 12 mai, affirmant que le vote oui est le moyen de « réformer le modèle social français », en réalité de poursuivre les contre-réformes, l'aggravation des conditions d'existence et de travail de la majorité de la population. Voilà aussi pourquoi le Medef, le capital financier, fait campagne pour le « oui ».

En convoquant son référendum, Chirac utilise une des armes particulièrement antidémocratique de la V^e République : le

plébiscite, sur un texte interminable et quasiment illisible, accompagné en guise de matériel électoral d'un véritable appel à voter « oui ». La propagande médiatique déferle sans vergogne, à tel point qu'elle est dénoncée par nombre de journalistes. S'y ajoute la menace : selon Chirac et consorts, les pires fléaux s'abattraient sur le pays si le « non » l'emportait. Mais qui serait victime si le « non » l'emportait ? La réponse est claire : c'est d'abord Chirac.

Ce n'est pas pour rien que Raffarin martèle que le sort du gouvernement ne serait pas l'enjeu de ce référendum – alors que tout le gouvernement s'est transformé en staff de campagne pour le « oui » à Chirac. Chirac, Raffarin savent et ils ne sont pas les seuls, que la volonté de leur infliger une défaite sera le ressort décisif du vote « non ».

Et c'est à juste titre que le prolétariat, la jeunesse, chercheront malgré les obstacles et la confusion à voter « non » à Chirac et au traité constitutionnel. Ce dernier est présenté par Chirac ou Hollande comme une avancée « historique ». Mais quel est l'objectif de ce traité ?

Un traité pour asseoir la domination des capitalismes dominants sur l'Union Européenne

Ce traité se substituerait à celui négocié à Nice, que Chirac et Jospin avaient alors fait ratifier. Pourquoi veulent-ils en changer ? C'est que depuis, Allemagne et France se sont rapprochées sous la pression de l'offensive américaine engagée depuis 2001 – en témoigne l'alignement de Chirac sur Schröder sur la question irakienne. Aussi les impérialismes allemand et français ont-ils échafaudé ce nouveau traité pour leur permettre de gérer l'Europe élargie comme un condominium. Suite à l'opposition emmenée par la Grande-Bretagne, au final ce sont toutes les principales puissances européennes qui voient leur poids renforcé, toujours au détriment des plus petits pays.

Mais ce compromis n'est pas encore adopté qu'à nouveau des tensions apparaissent entre les bourgeoisies allemande, principale puissance en Europe et française, comme on a pu le mesurer ces derniers jours sur la question du Togo.

Ces aléas dévoilent la nature réelle de l'Union Européenne : non pas l'Europe unie, mais un cartel des principaux capitalismes européens, qui collaborent ou s'affrontent selon leurs intérêts du moment. Le dépeçage sanglant, par la guerre, de l'ex-Yougoslavie, théâtre d'affrontements entre l'Allemagne et la France ; la division des pays de l'UE lors de la guerre contre l'Irak, l'ont amplement souligné.

Ce traité « constitutionnel » n'est pas une constitution : le pouvoir reste entre les mains des gouvernements nationaux. Les arcanes de la « majorité qualifiée » n'y changent rien : sans l'accord des gouvernements essentiels, aucune mesure ne peut voir le jour.

Il n'est qu'un seul domaine dans lequel se réalise l'unité des gouvernements bourgeois européens, la destruction des conquêtes arrachées depuis la fin de la seconde guerre mondiale et défendues par des décennies de lutte de classe.

Une « Union » et une « constitution » entièrement réactionnaires

L'UE est un instrument de la politique menée, dans chaque pays, par les gouvernements au service du capital. Le traité soumis au référendum en porte la marque. Ainsi la partie I permet aux gouvernements nationaux, sur proposition d'une commission toujours réputée « indépendante » (sauf des marchés financiers) et sans passer par aucun parlement, d'édicter des règlements et décisions « directement applicables » (article I-33) dans le droit national. Leur

« Europe plus démocratique », c'est celle des oukazes, des ordonnances. Pour quelle politique ? Celle que Chirac-Raffarin et autres mènent chacun dans leur pays ! C'est que le texte nommé « constitution » ne se contente pas d'organiser les pouvoirs au sein de l'UE. Il prétend aussi arrêter quelle politique peut y être menée. C'est l'objet de la très détaillée partie III qui interdit les interventions publiques contrariant la « concurrence libre et non faussée ».

La « constitution » exige : « *d'accélérer l'adaptation de l'industrie aux changements structurels* » (art III-279), en clair, l'accélération des licenciements. Elle prône la mise en lambeaux des entreprises publiques, soumises à la concurrence (article III-166), dans le droit fil de la « *libéralisation* » déjà engagée (et dont le calendrier est arrêté depuis des années par les directives européennes) des « marchés » de la Poste, du rail, de l'énergie, etc.

Y figure aussi l'interdiction de toute restriction à la « *prestation de service* » (industriels compris) dans l'UE (article III-144), et même l'engagement des Etats à aller « *au-delà de ce qui est obligatoire en vertu de la loi-cadre européenne* » en matière de « *libéralisation des services* ».

Les « *restrictions aux mouvements de capitaux* » sont également interdites (art. III-156).

Les dirigeants du PS, non contents de prétendre que Chirac aurait négocié, signé et défendrait un traité qui comporterait des « *avancées sociales* » alors que son gouvernement les détruit quotidiennement en France, mettent en avant la « *charte des droits fondamentaux* » (partie II du traité). D'une part, cette charte n'a pas de portée concrète. Mais d'autre part, cela vaut mieux car sinon elle signifierait l'instauration partout, par exemple, du droit des patrons au lock-out (art. II-88), le droit à la propagande religieuse (art II- 70), l'interdiction des expropriations (II-77), tandis qu'au droit au travail serait substitué le « *droit de travailler* »...

Contre l'Union Européenne, pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe

Leur « Union Européenne » est celle du militarisme. Les Etats s'engagent en la ratifiant à « *renforcer leurs capacités militaires* » tout en se situant dans le cadre de l'OTAN (article I-41). Le sabre se marie avec le goupillon : la « constitution », s'inspirant des « *héritages religieux* » (préambule), offre aux Eglises un statut privilégié (art. I-52). C'est aussi l'UE de la cogestion, vers la destruction des syndicats en les chargeant à l'occasion de la transposition de ses réglementations (III-210).

Chirac et Raffarin n'ont certes pas besoin de l'UE pour s'en prendre aux ouvriers, aux jeunes, aux immigrés, mais réciproquement ils ne défendraient pas cette « constitution » si elle n'était pas pour eux un instrument de cette politique.

Les hiérarques dirigeant le PS affirment que la partie III ne serait que la reprise des traités déjà existants et que donc ceux-ci continueraient de s'appliquer si le « non » l'emportait. Mais pourquoi alors ont-ils été refondus dans la partie III et sont-ils soumis au vote, sinon pour leur donner une portée « constitutionnelle », pour mettre hors la loi toute autre politique que celles dont la traduction est que les chômeurs dans l'UE se comptent par dizaines de millions !

Et puis quel aveu ! Voilà donc ce qu'est la somme de tous les traités depuis 1957 ? Quel acte d'accusation contre « l'Union Européenne » ! Quelle autre conclusion en tirer sinon qu'on ne peut mener une politique favorable à la population travailleuse sans rompre avec l'UE et ses traités ?

L'Union Européenne est depuis ses origines un hyper-« marché commun » pour les grands groupes capitalistes, dont les brigands qui dirigent les puissances européennes s'étripent à intervalle régulier pour en définir les règles.

Elle n'a jamais été un instrument de paix, en témoigne la guerre qui a ensanglanté la Yougoslavie, attisée par la France et l'Allemagne. Elle n'est et ne sera pas l'unité de l'Europe dont ont besoin les masses pour organiser la production, leur collaboration fraternelle à l'échelle du continent, qui ne peut aboutir qu'en en finissant avec l'exploitation, l'oppression, qu'en allant vers les Etats-Unis Socialistes d'Europe. Cela passe par la conquête du pouvoir politique par les prolétariats dans chaque pays, installant des gouvernements révolutionnaires, menant une politique anticapitaliste. Dans cette voie, il faut combattre, vaincre et chasser le gouvernement UMP Chirac-Raffarin.

Le 29 mai : infliger une défaite à Chirac

Si le « non » l'emporte le 29 mai, ce sera que les travailleurs et la jeunesse de ce pays auront retourné le référendum-plébiscite de Chirac contre son initiateur, pour signifier « *dehors Chirac* ».

Ils l'auront fait malgré de nombreux obstacles. Celui de la direction Hollande du PS, qui veut faire voter une nouvelle fois Chirac, comme en mai 2002.

Mais aussi celui des directions des organisations syndicales, dont aucune n'a appelé à voter « non » à Chirac, B.Thibault (CGT) ayant même multiplié les interventions pour pousser sinon au vote oui, du moins à l'abstention.

De son côté, le PCF, chef de file de ce qu'il nomme le « non de gauche » ne remet pas une seconde en cause Chirac, et se situe, ainsi que les minoritaires du PS, sur le terrain d'une « *réorientation de l'UE* », d'une « *renégociation* »... Comme si le gouvernement Chirac-Raffarin et les autres qui sévissent aujourd'hui au sein de l'UE pouvaient accoucher d'un tout autre texte, comme si le plomb de l'UE pouvait se changer en or !

Autre obstacle : la politique de division, de journées d'actions disloquées, un jour à EDF, l'autre à la SNCF, dont le lundi de Pentecôte a été l'illustration.

Néanmoins si le « non » l'emporte, cela signifiera que le prolétariat, les militants et sympathisants du PS, du PCF, syndiqués à la GCT, à FO, à la FSU, seront allés voter « non » à Chirac. Alors pour chasser Chirac et son gouvernement sans attendre 2007, il faudra militer pour le front uni de ces organisations sur cet objectif.

Dans le combat ouvert pour en finir avec Chirac et sa « majorité » UMP – UDF se réuniront les conditions de la venue au pouvoir d'un gouvernement issu de ce front, dont les masses exigeront que leurs revendications soient satisfaites, qu'il soit mis fin à l'avalanche des contre-réformes. Pour cela, il faut s'engager dans la voie de l'expropriation du capital.

C'est ce pour quoi combat notre Cercle. C'est dans cette perspective qu'il appelle à **voter « Non » le 29 mai.**

